

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 juillet 2018

Etaient présents : Messieurs IRIART Jean Pierre, PRIBAT André, INTCAGARAY René, UTHURRY Dominique, GARCIA Patrice, ELICABE Nicolas, ELICABE Yves; Mme IRIART Otxanda ; Mme IRIART Hélène

Absents excusés : SOLANILLE Aurélie, PARADIS Sébastien

Secrétaire de séance : ELICABE Nicolas

❖ Dossier Eyherabide

Le Maire informe le conseil municipal que le dossier complet concernant l'expropriation de l'indivision Eyherabide a été transmis au Préfet qui le déposera auprès du Juge des Expropriations. Celui-ci prononcera définitivement le changement de propriété au profit de la commune et donnera la somme à verser à l'indivision. Par ailleurs, dans l'attente de cette décision, plusieurs devis seront demandés concernant la réfection du mur de soutènement du jardin, afin d'effectuer les travaux dès que possible.

❖ Adressage

Le Maire rappelle au conseil municipal que le déploiement de la fibre optique prévu dans les prochaines années, nécessite obligatoirement que les communes souhaitant l'accueillir aient un adressage précis (nommer les voiries communales et affecter un numéro à chaque maison). A ce titre, lors de la réunion du 16 juin, il avait été décidé d'accepter le devis de la Poste (2 500€) pour nous aider à élaborer cet adressage. Or, nous avons reçu quelques jours après une proposition d'aide technique gratuite de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Après avoir contacté la Poste, il a été convenu que l'accord signé était annulé. Une première réunion avec les techniciens de la Communauté d'Agglomération est prévue le 31 août prochain.

❖ Divers

➤ Panneaux de signalisation

Le Maire propose au conseil municipal d'acheter un certain nombre de panneaux de signalisation devenus nécessaires : voies sans issue, chaussées rétrécies, parking handicapé, directionnels, etc... et, à cet effet, d'accepter un devis de 1 870.27€ TTC de Signastore (Urrugne).

Accord du conseil municipal

➤ Cloche de l'église d'Alos

La cloche de l'église d'Alos ne sonne plus depuis quelques temps. Suite à l'intervention de l'entreprise Heurelec, il a été constaté que le mécanisme de déclenchement ne fonctionne pas. Le Maire propose donc au conseil municipal d'accepter le devis de 985.20€ TTC d'Heurelec pour le changement de ce matériel.

Accord du conseil municipal

➤ CCAS

Le Maire propose d'utiliser le budget du Centre Communal d'Action Sociale -1425€- afin d'aider ponctuellement une personne de la commune en situation délicate.

Accord du conseil municipal

➤ Trésorerie de Tardets

Le Maire rappelle que la Trésorerie de Tardets est menacée de fermeture, sachant que plusieurs autres sont aussi menacées dans le département. Suite à la contestation unanime des Maires de Haute-Soule concernant cette décision, le Préfet a reçu ce jour, une délégation d'élus pour concertation. Suivant le résultat de cette réunion, il s'agira de voir quelles suites à donner.